



Contrat Emploi Export

Objectifs et conditions

- Aider les entreprises, en particulier les PME, à franchir le pas de l'exportation en partant à la recherche de contrats à l'étranger dans un cadre de recrutement adapté, dédié à la mission à l'exportation ;
- Favoriser le développement des missions à l'exportation des entreprises, en assouplissant les contraintes liées aux règles du licenciement économique.

Bénéficiaires

Toute entreprise souhaitant prospecter à l'étranger ou dans le cadre d'une démarche export.

Montant

Ce dispositif est une évolution du cadre contractuel, dans la mesure où il permet aux entreprises de recruter pour la prospection des marchés internationaux en adaptant la réglementation sociale aux exigences des missions à l'exportation, tout en apportant aux salariés des garanties sérieuses à la fin de la mission à l'exportation.

Financeurs

- État

Contacts

- 3 contacts trouvés :*
- [DRCE Ile-de-France - Direction Régionale du Commerce Extérieur](#)
 - [UBIFRANCE Paris](#)
 - [UBIFRANCE Paris - Mission Artisanat-TPE](#)

Source

Ministère du Travail, des Relations sociales et de la Solidarité (<http://www.travail-solidarite.gouv.fr>)

Type d'aide

Non défini

Informations complémentaires

- Art. L. 321-12-1 du Code du travail ; Loi n° 2005-32 du 18 janvier 2005 de programmation pour la cohésion sociale (art. 62).
- Ce dispositif peut être jumelé avec le Crédit d'impôt export.

Avertissement

Ces informations sont données à titre indicatif et ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité de LA PLATEFORME DU CONSEIL.
L'obtention des aides est liée à des critères relatifs à l'entreprise, son projet, ainsi qu'à un certain nombre de conditions fixées et précisées par l'organisme financeur.
Il est donc nécessaire de s'adresser aux organismes référents pour en savoir plus sur les dispositifs et sur l'éligibilité de votre projet à une aide.

Source : © Institut Supérieur des Métiers, 2002-2007